



Le BAPE reçoit un mandat d'audience publique sur le Projet de ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

Québec, le 15 mai 2020 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), M. Benoit Charette, un [mandat d'audience publique](#) sur le Projet de ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine par Hydro-Québec sur le territoire des municipalités régionales de comté des Appalaches et du Granit. Le mandat du BAPE d'une durée de 4 mois débutera le 20 juillet 2020.

Dans les prochains jours, le président du BAPE, M. Philippe Bourke, déterminera la composition de la commission d'enquête qui sera responsable de réaliser le mandat. Ensuite, il appartiendra à la commission d'établir le calendrier des travaux, le moment de la tenue des séances publiques et les modalités de participation qui s'appliqueront. Toutes ces précisions seront annoncées en temps et lieu.

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, le ministre demande au BAPE de réaliser ce mandat en adaptant ses pratiques pour respecter les mesures de distanciation sociale en vigueur. Les règles de procédure de l'organisme seront modifiées en conséquence. Un délai supplémentaire est accordé au BAPE avant le début des travaux afin de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet et de se préparer aux séances publiques. La commission aura ainsi la marge de manœuvre nécessaire pour déterminer les modalités exceptionnelles qui seront mises de l'avant dans le contexte.

Où consulter la documentation sur le projet ?

L'étude d'impact sur le projet et les documents afférents sont disponibles en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les documents qui seront déposés dans le cadre des travaux de la commission d'enquête seront disponibles dans le site Web du BAPE. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE !



Inform



Consulter



Enquêter



Aviser

Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE.

– 30 –

Source : Pierre Turgeon
Coordonnateur au développement des communications
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Tél. : 581 925-0679
Sans frais : 1 800-463-4732
Pierre.turgeon@bape.gouv.qc.ca